

Aix en Provence, le 22/09/2023

NOTICE D'INFORMATION

Séjour neige à La Plagne

Agrément tourisme VTF : N° IM01310004



Le séjour est ouvert aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2023/2024 avec assurance RC et IMPN (impératifs pour les skieurs).

Nombre de participants (minimum 20, maximum 25)
Date : du 28/01/2024 au 02/02/2024
Déplacements : Covoiturage, non géré par l'association

PROGRAMME

Pour le séjour « raquettes à neige » :

- 1 journée et 2 demi-journées avec un accompagnateur montagne (prévu dans le coût du séjour),
- Les autres jours : randonnée avec un animateur l'AEP qui vous proposera des sorties adaptées au groupe, à la journée ou à la demi-journée, sur les itinéraires balisés de la station.

Pour le séjour « ski de piste » :

Nous avons la possibilité de skier en toute liberté sous notre propre responsabilité, seul ou entre ami(e)s.
Des activités en options vous seront proposées par VTF sur place, à gérer individuellement.

Note : S'ils le souhaitent, les skieurs auront la possibilité de faire une sortie raquette, mais uniquement avec les animateurs de l'AEP (Les sorties avec l'accompagnateur montagne sont réservées au groupe de randonneurs raquettes).

HEBERGEMENT

VTF Le Dou de la Ramaz
Plagne Montalbert

https://www.vtf-vacances.com/fr_FR/winter/village-vacances/savoie/la-plagne-montalbert/le-dou-de-la-ramaz

En pension complète
En chambre double

COUT DU SEJOUR

Séjour « raquettes à neige » : Pension complète + guide raquettes = **497 €**

Séjour « ski de piste » : Pension complète = **433 €** (non compris le forfait ski)

Ce prix comprend :

- Votre apéritif régional de bienvenue
- L'hébergement en chambre double (lits faits à l'arrivée et linge de toilette fourni)
- La pension complète (boisson à table, vin & eau et café au déjeuner inclus), du dîner du 1er jour au déjeuner du jour de votre départ, incluant au moins un dîner régional au cours de votre séjour
- Une réunion d'information à votre arrivée
- Les animations et activités sur le village vacances prévues au programme, les animations de soirées
- Le ménage assuré et linge de toilette changé en milieu de semaine pour tout séjour de 5 nuits min

- L'adhésion VTF : 6€ par personne payante et par séjour de 4 nuits et +
- La taxe de séjour applicable à l'année (Tarif 2023 indicatif révisable, soumis à la fiscalité en vigueur sous délibération du conseil municipal)
- L'assurance multirisque GRITCHEN avec extension Covid.

Pour les randonneurs raquettes :

- L'encadrement d'une journée et de 2 demi-journées randonnées raquettes par un accompagnateur diplômé. (1 accompagnateur par groupe de 10 personnes minimum et 14 personnes maximum)

Ce prix ne comprend pas :

- La prestation hôtelière : Ménage assuré et linge de toilette changé tous les jours : 10 €/personne/nuit
- Le transport aller/retour et sur place
- Les dépenses personnelles.

INSCRIPTIONS

Pour vous inscrire, contacter Christian par téléphone : 06 70 79 22 32

Ou par courriel : cht13100@gmail.com

ASSURANCES FACULTATIVES

L'assurance est incluse dans le prix du séjour

PAIEMENTS

Par virement à l'ordre de VTF

Séjour « raquettes à neige » :

150 € à l'inscription

347 € le 30/10/2023

Séjour « ski de piste » :

130 € à l'inscription

303 € le 30/10/2023

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de VTF

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Les déplacements ne sont pas gérés par l'association.

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

Se reporter aux conditions générales de vente de VTF en pièce jointe.

DIVERS

Les conditions générales de vente sont jointes au bulletin d'inscription ainsi que les modalités de l'assurance multirisque GRITCHEN avec extension Covid.

